



Projet “ **Coopération et gouvernance participative** ”

Loïc Andrien
Gaëlle Martin-Sisteron

L'APAJH expérimente !

Réfléchir à votre participation aux décisions qui concerne votre structure.

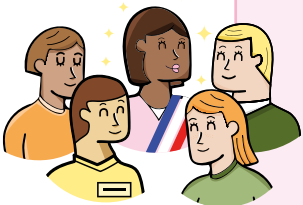


Sujet : votre participation à la gouvernance et à la construction de l'accompagnement.

Durée : 3 ans.



Nouveauté : vous allez participer activement à la recherche.



Une recherche action participative ...
C'est une recherche qui est faite avec les personnes concernées pour comprendre leurs participation.
Les personnes concernées participent à chaque étape : les réunions, les entretiens, l'analyse des résultats, les compte-rendu, ...

Une évolution

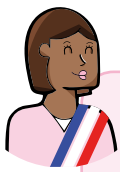
Aujourd'hui

- Vous participez à l'élaboration de votre projet d'accompagnement,
- Vous participez aux activités que vous suivez dans vos structure,
- Vous intervenez au CVS, ...

Dans le futur

- Vous participez au recrutement des professionnels,
- Vous participez aux choix des prestataires extérieurs pour les repas,
- Vous intervenez dans les réunions institutionnelles, ...





« Je propose, je collabore, j'agis ! »

« Je participe au recrutement des éducateurs ! »

« je choisis les prestataires pour les repas ! »

« je décide des activités que propose ma structure ! »



Étapes



1. Comprendre la recherche-action :

de quoi parle-t-on ?

Faire comprendre en diffusant des informations sur cette recherche-action.



2. Créer le comité de pilotage :

qui pilote ? Personne accompagnées, professionnels, cadres.

Choisir les membres de ce comité qui vont dire ce qu'on va faire et comment on va le faire.

Les membres seront formés.



3. Expérimenter, tester et analyser :

quelles actions ?

Essayer certaines formes de participation, voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ce qui plait et ce qui ne plait pas, ...



4. Produire :

quels supports ? Documents, vidéos, podcasts, guides pratiques, ... Partager avec les autres notre expérience et nos résultats.

... tout au long - communiquer au réseau.

